

DOSSIER D'INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

Nom de l'élève :

Prénoms :

- PS MS GS
 CP CE1 CE2 CM1 CM2
 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Photo de l'élève
à coller
à cet
emplacement

DOCUMENTS À JOINDRE À CE DOSSIER

- Photocopie de l'acte de naissance de l'élève
- Certificat de fin de scolarité délivré par l'ancien établissement (certificat de radiation, exeat...)
- Photocopie des bulletins de l'année 2023/2024 avec mention du passage dans la classe supérieure
- Inscription à l'internat (si demandée)

DOCUMENTS A REMETTRE A LA RENTREE

- Fiche Autorisation de photographe, filmer, enregistrer complétée et signée
- Fiche infirmerie
- Photocopie des pages vaccination du carnet de santé
- Attestation d'assurance

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

NOM : PRÉNOMS :

Né(e) le : / / Commune de naissance :

Pays de naissance : Nationalité(s) :

Sexe : F ou M

Frères et sœurs scolarisés dans l'établissement (préciser le nom, le prénom et le niveau de classe) :

.....
.....
.....

SCOLARITÉ EN 2023/2024

PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Décision de passage : Passage dans la classe supérieure Redoublement

Etablissement :

L'élève était-il boursier en 2023/24 (élèves ayant la nationalité française uniquement) ? Non Oui

Pour les élèves non scolarisés dans un établissement homologué (établissement français ou appartenant au réseau AEFE), des tests d'entrée sont obligatoires à partir du CE1. Ils déterminent le niveau dans lequel l'élève pourra être inscrit.

INSCRIPTIONS COMPLÉMENTAIRES : DEMI-PENSION, INTERNAT, OPTIONS

Inscription à la demi-pension (l'élève mange au collège) : Non Oui

Inscription à l'internat (l'élève dort au collège) : Non Oui

Un dossier spécifique est à compléter pour l'inscription à l'internat

Choix des enseignements optionnels :

En classe de 5^{ème}, il est possible de choisir une ou deux options de renforcement en langue

- L'élève suit 1 heure par semaine en plus de l'horaire réglementaire dans la langue choisie
- L'élève s'engage à poursuivre cette option sur tout le cycle 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème}
- Le choix de l'option se fait dès la 5^{ème} ; il n'est pas possible d'intégrer l'option en 4^{ème} ou 3^{ème}
- L'élève peut choisir cette option dans une seule langue ou dans les deux langues

Langues et Cultures Européennes ANGLAIS : Non Oui

Langues et Cultures Européennes ESPAGNOL : Non Oui

RESPONSABLE LÉGAL 1 Responsable financier de l'élève (destinataire des factures) Père Mère Autre (préciser : ex. famille d'accueil, tuteur) :Sexe : Féminin Masculin**NOM** : **PRENOMS** :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Nationalité(s) :

Activité professionnelle : En activité En recherche d'emploi Retraité

Profession :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

☎ Numéro de téléphone portable : / / /

✉ E-mail :@.....

RESPONSABLE LÉGAL 2 Responsable financier de l'élève (destinataire des factures) Père Mère Autre (préciser : ex. famille d'accueil, tuteur) :Sexe : Féminin Masculin**NOM** : **PRENOMS** :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Nationalité(s) :

Activité professionnelle : En activité En recherche d'emploi Retraité

Profession :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

☎ Numéro de téléphone portable : / / /

✉ E-mail :@.....

AUTRE CONTACT (facultatif) : personne pouvant être contactée si les responsables ne sont pas joignables

NOM : PRENOMS :

Lien avec l'élève :

☎ Numéro de téléphone portable : / / /

FRAIS DE SCOLARITE

La présente demande d'inscription au Collège français Sadi Carnot suppose l'acceptation des conditions financières rappelées ci-dessous :

	Maternelle PS, MS, GS	Elémentaire CP, CE1, CE2, CM1, CM2	Collège 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème}
Droit de première inscription	200.000 Ar	200.000 Ar	200.000 Ar
Location des manuels et fournitures scolaires*	415 800 Ar	415 800 Ar	302 500 Ar
Droits d'écolage annuels	6 348 428 Ar	6 867 966 Ar	7 553 829 Ar

* Les fournitures ne concernent que les élèves du primaire ; pour le collège elles sont à la charge des familles

Le droit de première inscription est à régler avant le 30 juin afin de confirmer l'inscription.

Une bourse sur critères sociaux peut être octroyée aux élèves ayant la nationalité française. Son montant est déterminé par les ressources de la famille, et peut aller jusqu'à 100% des frais liés à la scolarité (écolages mais aussi internat, demi-pension, transport, location des livres...). Une information est faite à toutes les familles à l'ouverture de la campagne de bourse, en décembre.

SIGNATURES

Nous certifions exacts les renseignements fournis dans ce dossier d'inscription et signons ci-dessous :

Date :

Le père

La mère

Autre responsable légal

Les informations que vous êtes tenus de fournir dans ce formulaire font l'objet d'un traitement automatisé, sur la base légale de l'accomplissement d'une mission d'intérêt public. Le Règlement Général sur la Protection des Données vous reconnaît un droit d'accès et de rectification pour les informations vous concernant, droit que vous pouvez exercer auprès du chef d'établissement.